



PV de l'Assemblée générale ordinaire

25 avril 2015
15:10 – 16.45
Hôtel Castel, Sion

Présents : 18 personnes selon liste de présence

Excusés : IG Lauchernalp
Thyon-Les-Collons
Crans-Montana
Friends of Saas-Fee

Ordre du jour

| | | |
|---|---|---|
| 1 | PV de l'assemblée constitutive du 1.11.2013 | 2 |
| 2 | Activités 2013 - 2014..... | 2 |
| 3 | Rapport du trésorier et du vérificateur des comptes | 2 |
| 4 | Election du Président | 3 |
| 5 | Election du comité | 3 |
| 6 | Election du vérificateur des comptes | 3 |
| 7 | Activités de l'année à venir | 3 |
| 8 | Budget, fixation des cotisations..... | 4 |
| 9 | Divers | 5 |

Le Président A. Gossauer ouvre la séance à 15h10. Il informe que la présentation se fera en français, mais chacun peut s'exprimer dans sa langue.

Les participants se présentent rapidement avec leur nom et à quelle association ils appartiennent.

L'ordre du jour proposé est approuvé.

1 PV de l'assemblée constitutive du 1.11.2013

Il n'y a pas de remarques concernant ce PV.

:/: Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. :/:

2 Activités 2013 - 2014

Le Président présente les activités de l'année écoulée :

- Réunion des associations romandes à Champéry le 12 octobre 2013, suivi de la fondation de la FVSR2 / VSV2W le 1^{er} novembre 2013 et constitution du comité.
- A. Gossauer membre du comité de l'ARSS .
- Réunion avec M. Jean-Michel Cina, Chef du DEET, Département de l'Economie, de l'Energie et du Territoire et de deux de ses collaborateurs.
- Réunion d'automne le 8.11.2014 à Viège.
- 4 nouvelles associations se sont jointes aux 6 du début : AZEB Bürchen, APEROvronnaz, IG Lauchernalp et FeelHome Zermatt. Nous représentons ainsi quelque 8'000 R2 du Valais. APRA Aminona et Friends of Saas-Fee, présents ici, sont aussi intéressés.
- Membre de la Chambre valaisanne de tourisme (CVT) - qui a pour but de promouvoir, de coordonner et d'aider les différents acteurs qui animent le tourisme valaisan. Réunion avec elle le 8 avril 2015.
- Contacts avec les médias.

Le Président rappelle expressément que les résidents secondaires sont des partenaires importants du tourisme.

:/: Le rapport sur les activités est approuvé à l'unanimité. :/:

3 Rapport du trésorier et du vérificateur des comptes

Stephan Margelisch présente les comptes 2013-2014. Martin Gyga lit le rapport du vérificateur des comptes.

| Profits et pertes 2014 | CHARGES | PRODUITS |
|--|-----------------|-----------------|
| | CHF | CHF |
| <u>Produits</u> | | |
| Cotisations des membres | | 1'500.00 |
| Versements des fondateurs | | 7'000.00 |
| | | |
| <u>Charges</u> | | |
| Frais d'assemblée | 1'001.90 | |
| Cotisation à la Chambre VS du Tourisme | 500.00 | |
| Indemnités et frais de comité | | |
| Intérêts et frais bancaires | 21.46 | |
| | | |
| Bénéfice de l'exercice | 6'976.64 | |
| | | |
| Totaux | 8'500.00 | 8'500.00 |

| Bilan au 31 décembre 2014 | ACTIF | PASSIF |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| | CHF | CHF |
| <u>Actifs</u> | | |
| Compte postal | 4'698.10 | |
| Credit Suisse | 978.54 | |
| Débiteurs | 3'000.00 | |
| | | |
| <u>Passifs</u> | | |
| Cotisations reçues d'avance | | 1'700.00 |
| | | |
| Bénéfice de l'exercice | | 6'976.64 |
| | | |
| | 8'676.64 | 8'676.64 |

./: Les comptes et le rapport du vérificateur des comptes sont approuvés à l'unanimité. ./:

4 Election du Président

Stephan Margelisch prend la parole pour l'élection du Président. Il rappelle que selon les statuts, un tournus devrait avoir lieu pour l'élection du Président. Mais comme André Gossauer fait bien son travail et que personne d'autre ne se présente pour l'élection, il propose à nouveau André Gossauer à l'élection.

./: Le Président est élu par acclamation. ./:

5 Election du comité

Depuis la création de la Fédération, deux membres du comité ont donné leur démission, il s'agit de Denis Colé et Victor Béguelin. Le Président les remercie pour le travail accompli.

Se présentent à l'élection :

- Gilbert Burki ASPROLUC
- Erik Gangsted ASPA
- Thomas Hügli AZEB
- Stephan Margelisch APCAV
- Sascha Zahnd FeelHome Zermatt
- Martin Gyax Indépendant

./: Ces personnes sont élues in corpore par acclamation. ./:

6 Election du vérificateur des comptes

Dans l'assemblée, Monsieur Frédéric Widmer de l'ASPA Anzère se met à disposition.

./: Monsieur Widmer est élu par acclamation. ./:

7 Activités de l'année à venir

Le Président présente les activités de l'année à venir :

- Suivi des contacts avec la CVT, plate-forme avec les communes de montagne.
- Suivi de la nouvelle Loi sur le tourisme, conséquences pour les R2.

- Suivi et renouveau des contacts avec le canton.
- Promotion et soutien de nouveaux membres de la FVSR2.
- Echange d'informations entre membres, réunion d'automne.
- Contacts avec les médias

Ces points provoquent une discussion résumée ici :

- Monsieur André Guinard informe que l'étude d'un règlement concernant une taxe unique est en voie d'achèvement à Bagnes / Verbier. Le dialogue avec la Commune se déroule dans une excellente atmosphère. Il souligne qu'une réglementation uniforme en Valais serait un avantage.
- Monsieur Gilbert Bürki rappelle que pour une réglementation uniforme, un cadre cantonal doit être élaboré.
- Madame Armande Rochat pense qu'une réglementation uniforme est impossible, car cela péjorerait l'autonomie communale et que chaque commune a des problèmes différents.
- Monsieur Stephan Margelisch rappelle que les contacts avec la Chambre Valaisanne de Tourisme sont prometteurs d'une bonne collaboration. Il indique aussi que les statistiques du tourisme valaisan sont trompeuses, par exemple les résidences secondaires utilisées par leurs propriétaires sont considérées comme des lits froids.
- Monsieur Heini Summermatter (Président de l'Alliance des Résidences Secondaires Suisse) rappelle que les communes établissent aujourd'hui un règlement en premier lieu et réfléchissent après seulement à ce qu'ils feront de cet argent. Il serait plus opportun de réfléchir d'abord à ce dont la commune a besoin et ensuite d'étudier son financement.

./: Le plan des activités est approuvé à l'unanimité. ./:

8 Budget, fixation des cotisations

Stephan Margelisch présente un budget équilibré. Les cotisations sont comme l'année passée fixées à CHF 100.- pour une association jusqu'à 199 membres et 200.- au-delà.

| Profits et pertes 2014 | CHARGES | PRODUITS | Budget 2015 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| | CHF | CHF | CHF |
| <u>Produits</u> | | | |
| Cotisations des membres | | 1'500.00 | 1'700.00 |
| Versements des fondateurs | | 7'000.00 | - |
| | | | 1'700.00 |
| <u>Charges</u> | | | |
| Frais d'assemblée | 1'001.90 | | 600.00 |
| Cotisation à la Chambre VS du Tourisme | 500.00 | | 500.00 |
| Indemnités et frais de comité | | | 500.00 |
| Intérêts et frais bancaires | 21.46 | | 20.00 |
| | | | 1'620.00 |
| Bénéfice de l'exercice | 6'976.64 | | 80.00 |
| Totaux | 8'500.00 | 8'500.00 | |

./: Le budget et les cotisations sont approuvés à l'unanimité. ./:



9 Divers

Monsieur Charly Teuscher (APEROVronnaz) demande que nous soyons beaucoup plus présents dans les médias valaisans, car les indigènes n'ont aucune idée pourquoi de nouvelles taxes sont prélevées et pourquoi les résidents secondaires ne participent pas avec plaisir.

Présentation

A l'issue de l'assemblée, Monsieur Damian Constantin nous présente les tâches de Wallis/Valais Promotion.

Monsieur Constantin (directeur de Wallis/Valais Promotion) préconise dans son exposé fort intéressant que les divers acteurs du tourisme travaillent beaucoup plus étroitement ensemble.